

« AILE 23 »

Aide étudiante pour L'Engagement citoyen

DOSSIER DE CANDIDATURE

A remplir entre le 22 septembre et le 30 novembre 2025 inclus.

Qui peut candidater ?

Les étudiants roubaisiens

Boursiers ou non boursiers Crous

Inscrits dans un établissement de la Région Hauts-de-France

Pendant l'année universitaire **2025/2026**

Et en 2^{ème} ou 3^{ème} année d'études supérieures (Licence 2 ou Licence 3)

Une seule demande possible par candidat.e (soit en L2, soit en L3)

L'aide sera attribuée après sélection du jury

Dossier disponible en ligne : <https://www.ville-roubaix.fr/services-infos-pratiques/etudiants/aides-etudiantes/>

CONTACT

Pour tous renseignements :

Direction Jeunesse / Ville de Roubaix

Fabien Lefebvre - flefebvre@ville-roubaix.fr - Tél. 03 59 57 49 79

DOSSIER A RETOURNER (avant le 30 novembre 2025)

MAIRIE DE ROUBAIX (17 Grand Place) :

Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Le samedi : de 8h30 à 12h

(Métro Ligne 2 / Grand' Place)

IMPORTANT : Le dossier dûment rempli, accompagné des pièces énumérées ci-dessus doit être remis impérativement aux guichets de l'Accueil Central de l'Hôtel de Ville, en échange d'un récépissé de réception.

I. COMMENT BENEFICIER DE L'AIDE ETUDIANTE ?

Il faut effectuer **20 heures**, pendant l'année universitaire 2025/26 :

- d'action citoyenne
- ou d'aides aux devoirs
- ou devenir bénévole AFEV

3 types d'action citoyenne (au choix) :

Option 1 : Investissement citoyen dans une association de Roubaix
(Avec un total de 20 heures à effectuer avant le 30 juin 2026)

Nom de l'association :

Adresse de l'association :

Nom du responsable :

Vous êtes déjà membre d'une association étudiante, caritative. Vous êtes bénévole dans une épicerie solidaire, une structure culturelle, un club sportif, un Pôle Ressource Jeunesse, vous pourrez valoriser vos 20 heures d'engagement dans la continuité de vos actions.

Option 2 : « Agir avec l'AFEV à Roubaix » (de janvier à juin 2026)

L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) lutte contre les inégalités scolaires et culturelles dans les quartiers populaires. L'AFEV permet à deux jeunes de se rencontrer : une jeune étudiante qui souhaite se mobiliser et une jeune en difficulté qui a besoin d'un suivi particulier.

De novembre/décembre à juin : vous accompagnez un jeune (de 5 à 15 ans) 2 heures par semaine, à son domicile dans un quartier de Roubaix.

Selon le jeune, les problématiques abordées pourront être la découverte du livre, l'estime de soi, l'orientation, la méthodologie de travail, l'ouverture culturelle...

Ainsi, les séances pourront avoir lieu au domicile du jeune ou en extérieur afin de visiter un quartier, se rendre au musée, à la piscine, en médiathèque...

Des formations, sorties collectives et temps d'échanges vous seront proposés régulièrement par l'équipe de l'AFEV vous permettant de rencontrer les autres bénévoles dans un cadre convivial ! **Vous recevez l'appui et les conseils d'une équipe de permanents AFEV.**

Une expérience enrichissante à valoriser dans votre cursus universitaire (module optionnel AFEV, disponible dans certains établissements).

Contacts : AFEV (située à La Condition Publique : 14 place du Général Faidherbe. 59100 Roubaix) Betty FRADIN - Tel. 06 13 21 15 67 - betty.fradin@afev.org - www.afev.org

Option 3 : Accompagnement scolaire dans un centre social de Roubaix (Avec un total de 20 heures à effectuer avant le 30 juin 2026)

Le centre social propose aux étudiants bénévoles, de participer à l'accompagnement scolaire d'élèves des écoles primaires et de collège, notamment dans les matières scientifiques, littéraires et en mathématique.

Dès que vous avez été sélectionné par le jury (décision en novembre), **vous devez contacter un des 3 centres sociaux ci-dessous, au choix** (si possible suivant votre lieu d'habitation à Roubaix), pour vous inscrire au bénévolat / aides aux devoirs :

- **Centre social Alma** : 177 rue de l'Alma. Tél. 03.20.36.32.51
- **Centre social Fresnoy-Mackellerie** : 77 Rue de Rome. Tél. 03.20.24.13.45
- **Centre social des 4 Quartiers** : 135 avenue Roger Salengro (1er étage). Tél. 03 20 02 35 40

II. SELECTION DU JURY

Fin novembre, le jury sélectionnera les étudiant(e)s, sur dossier, selon le projet d'études et l'implication citoyenne. Le jury attribuera une aide de 300€ à 1000 €, versée en 1 fois, dès que l'organisme a validé la participation citoyenne effective aux séances du bénévole.

Non boursiers Crous ou non boursiers régionaux :..... 300 €
Boursiers Echelons Obis, 1 et 2 : 500 €
Boursiers Echelons 3, 4, 5 : 700 €
Boursiers Echelons 6 et 7 : 1000 €

Le jury est composé d'élus de la ville de Roubaix, de représentant du Crous, du CCAS, de l'université.

Attention : UNE SEULE DEMANDE PAR CANDIDAT.E (soit en L2, soit en L3)

L'attestation de participation signée du candidat et du responsable de la structure sera à fournir **au plus tard le 30 juin 2026 à la Direction Jeunesse** de la Mairie de Roubaix.

III. DOSSIER DE CANDIDATURE

☐ Femme

☐ Homme

NOM : **Prénom** :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse du demandeur à Roubaix :

.....

Tél fixe Tél portable..... E-mail.....

Etes-vous titulaire de la bourse nationale (Crous) ? ☐ Oui ☐ Non

Quel échelon/CROUS ? : ☐ 0 bis ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7

(Cocher la case correspondante)

Etes-vous titulaire de la bourse du Conseil Régional Hauts-de-France (formation sanitaire et sociale) ?

☐ Oui

☐ Non

Etudes suivies dans la Région Hauts-de-France

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Diplôme préparé - Année 2025/26 :

Niveau d'études 2024-2025 et lieu d'établissement :

Niveau d'études 2023-2024 et lieu d'établissement :

Situation des parents

Parent 1	Parent 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code postal : Ville :	Code postal :Ville :
Date de naissance :/...../.....	Date de naissance :/...../.....
Profession :	Profession :
Employeur :	Employeur :

Projet professionnel motivé

Présentation de vos objectifs professionnels et de votre projet d'études supérieures après la licence 2 ou après la licence 3 :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Projet citoyen et engagement associatif

Présentation de votre motivation et votre engagement citoyen dans la ville :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Actions citoyennes obligatoires 2025/ 2026 : total de 20 heures à effectuer avant le 30 juin 2026.

Choix de l'action citoyenne obligatoire *(Cocher la case de votre choix)*

☐ Une association de Roubaix :

☐ Agir avec l'AFEV à Roubaix

☐ Accompagnement scolaire dans 1 des 3 centres sociaux, au choix :

Nom du centre social :

Il est impératif d'effectuer les 20 heures avant le 30 juin 2026.

DATE d'engagement : / / 2025

Signature de l'étudiant.e :

Pièces à fournir (en complément du dossier) :

- ☐ 1 CV (Curriculum Vitae) actualisé 2025
- ☐ Photocopie de la carte d'identité du candidat.e
- ☐ Photocopie de l'avis d'imposition, ou de non-imposition 2025 sur les revenus 2024 (du demandeur ou des parents)
- ☐ Certificat d'inscription mentionnant le niveau d'études, le diplôme préparé ainsi que le nom de l'établissement des Hauts-de-France *(ce document est à fournir au plus tard le 30 novembre 2025)*.
- ☐ Photocopie de la notification définitive de la bourse nationale Crous 2025 (recto-verso) ou de la bourse Régionale (IFSI/IFAS) *(partie mentionnant le nombre de parts, le montant, le niveau d'études et l'établissement universitaire)*.
- ☐ Relevé d'identité bancaire ou postale au nom et à l'adresse à Roubaix de l'intéressé(e)
- ☐ Attestation de sécurité sociale de l'étudiant(e) de l'année **2025/26**.
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois justifiant de votre adresse à Roubaix *(EDF, facture téléphone ou loyer)* ou une attestation d'hébergement et copie de la carte d'identité de l'hébergeant + un justificatif de domicile de l'hébergeant.
- ☐ Justificatif d'inscription sur les listes électorales de Roubaix

IMPORTANT

**Tout dossier déposé incomplet après la date du 30 novembre 2025 (inclus),
sera systématiquement refusé
et aucun délai supplémentaire ne pourra être accordé**

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD), la ville de Roubaix, responsable de traitement, vous informe que les données collectées par le Service Jeunesse dans le présent formulaire sont traitées uniquement pour la gestion et le suivi des candidatures dans le cadre de l'attribution de bourse communale.

En application des articles 15 et suivants du RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité de vos données. Celles-ci sont conservées pendant toute la durée de votre consentement. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez adresser votre demande par email : flefebvre@ville-roubaix.fr ou par courrier : Mairie de Roubaix – Service Jeunesse – 17 Grand Place, 59100 Roubaix.